

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FOIX - 0901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 20/09/2024 - B2024/002758 - 2013 B 00178 - 793 934 852 - ANBRI

Liasse 24 IS RN

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise		SAS ANBRI										1 2																			
Adresse de l'entreprise		15 RUE DES CHAPELIERS 09000 FOIX										Durée de l'exercice précédent *		1 2																	
Numéro SIRET *		7 9 3 9 3 4 8 5 2 0 0 0 5 4										Néant ☐ *																			
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 3																	
												But		Amortissements, provisions		Net															
												1		2		3															
Capital souscrit non appelé (I)		AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB								AC																				
		Frais de développement *	CX								CQ																				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF								AG																				
		Fonds commercial (1)	AH								AI																				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ								AK																				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL								AM																				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN								AO																				
		Constructions	AP								AQ																				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR								AS																				
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 850							AU	3 520		3 330																	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV								AW																					
	Avances et acomptes	AX								AY																					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS								CT																					
	Autres participations	CU	1 332							CV			1 332																		
	Créances rattachées à des participations	BB								BC																					
	Autres titres immobilisés	BD								BE																					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Prêts	BF								BG																				
		Autres immobilisations financières *	BH	301 971							BI			301 971																	
		TOTAL (II)	BJ	310 153							BK	3 520		306 633																	
		Matières premières, approvisionnements	BL								BM																				
		En cours de production de biens	BN								BO																				
	CRÉANCES	En cours de production de services	BP								BQ																				
		Produits intermédiaires et finis	BR								BS																				
		Marchandises	BT								BU																				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV								BW																				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	108 000							BY			108 000																	
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	765 107							CA			765 107																		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB								CC																					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	188 441							CE			188 441																		
	Disponibilités	CF	12 377							CG			12 377																		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH								CI																					
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	1 073 925							CK			1 073 925																		
	Frais d'émission d'emprunt à étalet (IV)	CW																													
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM																													
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																													
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 384 078							1A	3 520		1 380 558																		
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières cédées :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR													
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :										Stocks										Créances									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ANBRI		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 037 500)	DA	1 037 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	103 750		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	3 888		
	Report à nouveau	DH	(130 654)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	77 726		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	1 092 210		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	263 493		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	191		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 140		
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 000		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 525		
Compte régulier	EB				
	TOTAL (IV)	EC	288 348		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 380 558		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	288 348			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	263 493			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ANBRI		Néant ☐ *			
		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS) - dotations aux provisions			GA
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC
		Autres charges (12)			GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)			GF	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)	GG		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GL		
	Différences positives de change		GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GN		
	Total des produits financiers (V)		GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *		GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)		GQ		
	Différences négatives de change		GR		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GS		
	Total des charges financières (VI)		GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GU		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GV		
			GW		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ
CONFORME

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ANBRI		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Repuses sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	207 144	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	207 144	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(207 144)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	307 950	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	230 224	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	77 726	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont { Crédit bail mobilier *			HP	
		Crédit bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	VCEAC IMMOB. CORP.			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	VCEAC IMMOB. FINAN.			666		
			206 478			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANBRI
Société par actions simplifiée
au capital de 1.037.500 euros
Siège social : 15 rue des Chapeliers
09000 FOIX
793 934 852 RCS FOIX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION
(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 77.726 euros à l'absorption à due concurrence des pertes antérieures dont le solde sera de -52.928 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Madame Véronique BRIANT

